



**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE**

A l'attention de Madame Barbara POMPILI, Ministre  
Hôtel de Roquelaure 246, Boulevard Saint Germain  
75007 Paris

Paris, le 04 janvier 2021

Objet : Eolien terrestre en Charente-Maritime

Madame la Ministre,

Comme vous l'avez souvent rappelé, l'éolien est une technologie décarbonée, renouvelable et créatrice d'emplois.

Soyez assurée que nous mesurons bien les enjeux liés à son développement et que nous sommes pleinement conscients du levier non négligeable qu'il représente, afin de pouvoir être à la hauteur de nos engagements internationaux, et de poursuivre la feuille de route actée lors des accords de Paris.

Nous sommes résolument pour un développement national du mix énergétique.

Cependant, cette orientation nationale ne doit pas, à nos yeux, conduire à des disparités, aboutissant à des saturations dans certains territoires.

Son déploiement doit donc se faire en totale concertation avec les territoires concernés, la transition énergétique devant, certes, nous doter d'une capacité d'anticipation et d'adaptation, mais ne pouvant avoir lieu que sur la base d'une acceptabilité sociale.

Or, nous vous alertons, Madame la Ministre, sur le fait que dans notre département de la Charente-Maritime, un niveau de saturation a bel et bien été atteint, entraînant non seulement un défaut d'adhésion, mais même un rejet de tout nouveau projet.

A cet égard, le Conseil Départemental de la Charente-Maritime s'est doté, fin 2018, d'un outil d'aide à la décision, à disposition du Préfet, sous la forme d'un observatoire de l'éolien.

Nous dénombrons actuellement, entre les propositions, les projets en cours et les 101 mâts déjà en place, une demande de 400 éoliennes sur le couloir Nord-Aunis/Vals de Saintonge...

Outre notre positionnement sur le fond, nous aimerions attirer également votre attention sur les pratiques et procédés discutables de certains opérateurs qui seraient allés jusqu'à profiter des situations d'alternance à l'issue des dernières élections municipales, pour faire pression sur les nouveaux élus, ou se prévaloir d'accords jamais obtenus auprès des équipes précédentes...

S'agissant du développement de l'éolien terrestre, il est donc, pour nous, urgent de veiller à un maillage qui permette d'atteindre nos objectifs nationaux, mais qui repose sur la recherche d'un seuil local d'acceptabilité.

En conséquence, Madame la Ministre, nous attirons votre attention sur l'opportunité d'une instruction ministérielle ou d'une lettre circulaire adressée, à votre initiative, aux préfets, afin de souligner l'importance de définir un seuil local d'acceptabilité en matière de développement éolien.

Concernant particulièrement la Charente-Maritime, nous devons travailler au développement alternatif en mer, d'autant plus que la France dispose du deuxième gisement d'Europe. Un projet local, est à cet égard, en étude au large de l'île d'Oléron.

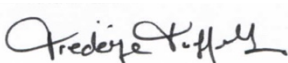
A l'issue du débat public sur la création d'un nouveau parc éolien en mer au large de la Normandie, vous avez récemment, avec la ministre de la Mer, Annick Girardin, annoncé la création d'un 8<sup>ème</sup> parc éolien français en mer, au large du Cotentin, qui permettra de produire l'électricité nécessaire aux besoins d'environ 800 000 foyers.

Le débat préalable à cette décision, sous l'égide de la Commission nationale du débat public, nous a particulièrement interpellés, car il a mobilisé une grande diversité d'outils et d'ateliers de travail pour toucher un large public, mieux l'informer et permettre le recueil des différents arguments.

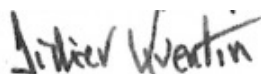
Hormis le fait qu'il s'agisse d'éolien en mer, ce format nous apparaît exemplaire et de nature à susciter l'acceptabilité du public et des acteurs locaux.

A la vue des progrès technologiques disponibles en matière de maintenance et des succès des premières réalisations en partenariat avec les professionnels de la mer et des contextes de saturation, qui pèsent de plus en plus sur l'éolien terrestre, cette orientation est une opportunité pour le pays, afin de continuer à diversifier notre mix électrique.

Convaincus que vous aurez à cœur d'accorder tout votre soutien à notre démarche, nous vous prions, Madame la Ministre, d'agréer l'expression de notre plus haute considération.



Frédérique TUFFNELL



Didier QUENTIN



Raphaël GERARD



Jean-Philippe ARDOUIN



Olivier FALORNI



Corinne IMBERT



Daniel LAURENT